



Au siège de la Ligue – Lundi 16 janvier 2023 – 19 h 00

Présidence : Alain BUTTÉ.

Présents : Didier BALLEREAU, André BENHENNA, Liliane BILLON, Jérémy BONTEMPS Jérôme BRU, Marylène DUVAL, François GOUEFFON, Marie-France GOUSSARD, Stéphanie MALLET, Virginie OLESKOW Dominique PLÉE, Patrice ROGER.

Président Comité : Olivier BOUVET.

Présidents Commissions : Philippe GAVEAU, Maryline PLÉE,

CTS : Christophe LETELLIER.

CTF : Farès MEGHARBI

Cadres de la Ligue : Sylvie LORDET, Xavier BRUGERRE.

Excusés : Ghislaine BARBOSA, Franck BONNAUD, Jean-Baptiste BREJAUD, Pascale BRIQUET, Virginie CHEVREL-BRÉARD, Vincent CHEVRON, Dominique FOURNET, Guillaume GAUTHIER, Sylviane GOURDON, Bruno KONCZYLO, Fabienne MACHU, Laurent MARIN, David TAVERNE.

Absents : Virgile AMIOT, Gilles PRONO.

La réunion débute à 19 h 15.

En préambule, Dominique PLÉE constate que depuis la pandémie du COVID 19, les déplacements semblent de plus en plus difficiles pour assister aux diverses réunions.

Alain BUTTÉ renouvelle à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.




1 – APPROBATION DU PV DU 10 octobre 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

• Informations FFA

Alain BUTTÉ nous communique les compétitions nationales qui vont se dérouler sur le territoire de la Ligue en 2023 :

-  France de 100 km marche à BOURGES le 25 février.
-  Challenge national Équip'athlé à DREUX les 27 et 28 mai.
-  France Jeunes à CHATEAUROUX les 14-15 et 16 juillet.

Par ailleurs pour le début de saison 2024, GIEN est candidat à la Coupe des Ligues de Marche, BLOIS à la Coupe de France des Spécialités et relais et SARAN aux Interclubs Jeunes Promotion.

Alain BUTTÉ nous informe également que dans le cadre de l'année 2024, la FFA souhaite la mise en place de 1500 à 1800 tests Diagnoform par an à réaliser dans chaque Ligue. Xavier BRUGERRE précise que la FFA a répondu à un appel à projet sur l'observatoire de la forme sur les élèves de CE2 avec possibilité

d'élargir aux élèves de CE1 et CM1. Afin de permettre la réalisation de ce projet, pour notre Ligue il a été décidé d'intervenir dans chaque département avec l'aide des Agents de développement et les salariés des Clubs. Une formation a été faite ce jour sur une école d'Orléans. Pour chaque classe, le Club recevra la somme de 45 €.

- **Informations Ligue**

- ✚ Salle couverte : Alain BUTTÉ a rencontré dernièrement Marc GRICOURT, Maire de Blois, qui lui a confirmé la volonté de la Ville de Blois de construire cette salle pour laquelle, à aujourd'hui, le lieu n'est pas encore défini. La réalisation ne se ferait pas avant 2026, mais Marc GRICOURT s'engage à ce que ce soit acté cette année dans les lignes budgétaires de la Ville de Blois et de la Région. Martin BACLE de la Société d'architecture est toujours en relation avec la Directrice générale administrative et les techniciens de la mairie de Blois.
- ✚ Une réunion a eu lieu avec le Conseil Régional pour faire le point sur l'ensemble des dispositifs financiers :
 - ✓ Dominique PLÉE rappelle qu'en ce qui concerne les clubs ce sont particulièrement des demandes de matériel ou de véhicules, actuellement le Conseil Régional est confronté à beaucoup de demandes et à des budgets de plus en plus contraints, de ce fait des demandes ne sont plus prises en charge.
 - ✓ La Ligue a validé avec le Conseil Régional l'achat d'un KIT de matériel à destination des clubs financé par la Ligue et le Conseil régional. Il est envisagé d'acquérir 2 packs : 1 pour l'Éducation athlétique et 1 pour la Forme santé, le coût du pack serait d'environ 1 000 € subventionné à environ 50 % par le Conseil Régional.
 - ✓ Pour les manifestations sportives le Conseil Régional ne subventionne plus que les compétitions nationales. Désormais les subventions sont proratisées et seront accordées par rapport au budget prévisionnel. Une partie de la subvention sera versée avant la manifestation et le solde versé en fonction du résultat du bilan financier réalisé.
- ✚ Le Conseil Régional a relancé l'opération "Prends toi aux Jeux " qui consiste à présenter un sport à un public de jeunes en lien avec le milieu scolaire. Pour notre Ligue, il a été décidé de faire découvrir dans un premier temps l'athlétisme dans un établissement scolaire et ensuite une animation plus importante organisée dans une ville. Xavier BRUGERRE précise que pour obtenir la subvention du Conseil Régional il est nécessaire d'avoir au moins une action par département, le projet doit être finalisé et déposé pour début mars. Les manifestations doivent se dérouler entre le 1^{er} mai et le 6 novembre.
- ✚ Pour répondre à la demande de Maryline DUVAL, Dominique PLÉE précise qu'actuellement il est compliqué de renouveler des "CAP'ASSO" et beaucoup plus facile d'en créer de nouveaux.
- ✚ Point sur les licences : à ce jour nous avons 11 344 licenciés contre 11 500 au 16 janvier 2022, par rapport à la fin de saison 2022, il nous en manque 6% et par rapport à la fin de saison 2018 (saison où nous avons eu le plus de licenciés) il nous en manque 13 %. Nous sommes toujours en déficit sur les U14.

3 – POINT FINANCIER

- ✚ **Circulaire financière**

La circulaire financière 2023 a été établie et diffusée suite au Bureau Exécutif du 12 décembre 2022. Peu de changement par rapport à l'année précédente, juste une augmentation des engagements sur place et la mise en place d'une participation pour les demandes de qualifications exceptionnelles.

Prévision budgétaires 2023

Avant de commenter les prévisions budgétaires, François GOUEFFON fait le point sur la situation financière au 31 décembre 2022 :

- ✓ Compte courant : 15 817,95 €
- ✓ Livret partenaire OBNL : 350 257,34 €
- ✓ Indemnités de fin de carrière : 34 289,10 €
- ✓ Tonic OBNL : 250 000,00 €
- ✓ Livret bleu : 82 068,17 €
- ✓ Soit un disponible de 732 432,56 €.

Pour le résultat 2022, François GOUEFFON précise qu'il est un peu tôt pour en évaluer le montant mais il précise que nous devrions avoir un résultat négatif d'environ -30 000 €. Ce résultat négatif provient de l'augmentation des charges de plus de 19 000 €, des recettes en baisse sur la prise des licences de 11 000 € et de la subvention A.N.S. qui passe de 32 000 € à 26 000€.

Cotisations clubs

Afin de préparer le budget prévisionnel 2023 et dans le but de présenter un budget équilibré, François GOUEFFON propose de ne pas augmenter la cotisation des clubs fixée à 100 €. Pour la cotisation des licenciés, il propose une augmentation de 3 € pour les licences "compétitions et découvertes", de 7 € pour les compétitions "running et santé" et de ne pas augmenter les licences "encadrement. Après échange avec les membres présents, il est décidé d'augmenter 3 € pour tous les types de licences sauf les licences encadrement qui restent à 19 € soit :

- ✓ 32 € pour les licences " Découverte, Compétition"
- ✓ 19 € pour les licences " Encadrement "
- ✓ 11 € pour les licences " Santé et Running "

4 –POINT SUR LES EMPLOIS

Suite au départ de Goal-Maël TANGUY et dans le cadre du Plan de développement et de professionnalisation de la FFA, la Ligue a procédé à deux embauches : Farès MEGHARBI et Antonin SEVIN. Les salariés de la Ligue sont : Sylvie LORDET, Directrice financière et de la vie associative, Xavier BRUGERRE, Directeur du développement et des compétitions, Farès MEGHARBI, Cadre technique fédéral et Yannick GOLLIOT, Alex FERRAND, Antonin SEVIN Agents de développement sachant que pour Antonin son poste est financé à 100 % par la FFA pour les 4 ans à venir.

5 – RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES

Didier BALLEREAU rappelle le cahier des charges 2023 qui est en cours de rédaction, celui-ci s'appuie sur celui de 2019 qui n'a jamais été totalement appliqué du fait de la pandémie de 2020. Dominique PLÉE demande à toute personne qui ont des remarques de les faire remonter rapidement à Xavier BRUGERRE.

Récompenses BE-MI

Jérémy BONTEMPS précise que lors de la dernière réunion de la Commission Régionale des Jeunes, il a été décidé de ne plus récompenser les BE et MI par catégorie d'âge. Les membres présents valident les récompenses régionales qui seront attribuées :

- ✓ *Cross* : 5 premiers individuels BE-MI (médailles 1 or-1 argent et 3 bronze dont 2 plus petites) et les 6 athlètes de la 1^{ère} équipe.
- ✓ *Triathlon en salle général et orienté BE-MI* : 5 premiers individuels (médailles 1 or-1 argent et 3 bronzes dont 2 plus petites).

- ✓ *Triathlon estival BE* : 5 premiers individuels (médailles 1 or-1 argent et 3 bronzes dont 2 plus petites).
- ✓ *Triathlon estival orienté et général MI* : 5 premiers individuels (médailles 1 or-1 argent et 3 bronzes dont 2 plus petites).
- ✓ *Championnat individuel MI* : les 3 premiers de chaque épreuve.
- ✓ *Triathlon de lancers longs* ; 5 premiers individuels (médailles 1 or-1 argent et 3 bronzes dont 2 plus petites).

Récompenses aux mineurs étrangers

Après échange entre les membres du Comité Directeur présents, il a été décidé d'attribuer un titre à un mineur étranger lors des championnats régionaux de cross.

Participation des triathlètes aux Championnats régionaux de cross

Pour donner suite à la demande de la Ligue du Centre de Triathlon, Didier BALLEREAU nous précise que les triathlètes pourront participer aux Championnats Régionaux de cross à condition d'avoir pris une licence auprès d'un club FFA avant ces championnats. La part Ligue sera pris en charge et remboursée à l'athlète.

6 – ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE

L'Assemblée générale se déroulera le 1^{er} avril dans l'Eure et Loir.

Initialement prévue à NOGENT LE ROTROU, Marie-France GOUSSARD précise qu'un nouveau lieu a été trouvé il s'agit du Château des Vaux près de LA LOUPE,

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ 8h15 Vérification des pouvoirs par la Commission Régionale des Statuts et Règlements.
- ✓ 9h00 Publication de l'état des clubs présents et annonce du quorum.
- ✓ 9h15 Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Vincent CHEVRON Président du Comité de l'Eure et Loir
- ✓ 9h30 Intervention de M. Alain BUTTÉ, Président de la Ligue.
- ✓ 9h45 Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 26 mars 2022.
- ✓ 10h00 Modification éventuelle des statuts et du Règlement intérieur :
- ✓ 10h15 Bilan financier :
 - Présentation par le Trésorier Général des comptes de l'exercice 2022 (Bilan et compte de résultat) ;
 - Rapport du commissaire aux comptes ;
 - Approbation des comptes de l'exercice 2022
 - Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;
 - Vote de la cotisation des clubs 2023-2024 ;
 - Présentation et vote du budget prévisionnel 2023.
- ✓ 11h00 Rapport d'activités de Marie-France GOUSSARD, Secrétaire Générale.
- ✓ 11h15 Bilan sportif présenté par Christophe LETELLIER (CTS), Farès MEGHARBI (CTF) et par les Agents de développement.
- ✓ 11h 5 Intervention des personnalités.
- ✓ 12h30 Pot de l'amitié
- ✓ 13h00 Repas offert par la Ligue sur inscription auprès de votre club.

7 – TROPHÉES DE L'ATHLÉTISME

Dominique PLEÉ revient sur cette soirée qui s'est déroulée à CHINON. Ce fut une belle organisation. Pour les récompenses, il est proposé de conserver le système actuel pour les athlètes et d'associer à l'athlète recevant le trophée d'honneur son entraîneur et de lui remettre un trophée. Par ailleurs, les récipiendaires

des médailles d'argent de la FFA seront de nouveau invités. Toutes ces décisions ont été adoptées par les membres du Comité Directeur présents.

8 – QUESTIONS DIVERSES

Didier BALLEREAU rappelle qu'il manque toujours des organisateurs pour les Régionaux d'Épreuves Combinées, les Régionaux de Triathlons BE-MI et le 2^{ème} tour des Interclubs pour le match N3 et une 2^{ème} implantation pour le match de classement.

Jérémy BONTEMPS demande de prendre acte des modifications suivantes pour la Commission Régionale des Jeunes : Farès MEGHARBI remplace Goal-Maël TANGUY, Stéphanie MALLET du Comité 28 intègre la Commission et à noter le départ de Benoit DELABARRE du Comité 18. Accord des membres présents.

Jérémy BONTEMPS souhaite connaître où en est la réforme sur la saison de cross : Christophe LETELLIER lui répond que pour la saison 2024, il n'y aura pas de changement les départementaux de dérouleront en janvier.

Philippe GAVEAU nous informe que 5 nouveaux juges running ont été nommés dans la Ligue : Jean CATINAUD du Cher, David SAUGERE du Loiret, Marion LEBALLEUR, Maxime LE BEHEREC et Dominique JEANNEAU de l'Indre-et-Loire. La Ligue leur fournira leur équipement de juges "running"

Pour répondre à une demande de Philippe GAVEAU sur l'indemnisation des officiels dans le cadre de leurs déplacements, Dominique PLÉE lui précise que ce sujet a été évoqué par la Bureau Exécutif lors de la mise à jour de la circulaire financière pour 2023. Dominique souhaite qu'une réflexion soit menée cette année sur ces indemnisations, il demande à Jérôme BRU de créer un groupe de travail regroupant des personnes de la CSO-CRJ-COT-CNR afin de mettre en place ce groupe avec l'aide de Sylvie LORDET si besoin.

Marylène DUVAL regrette d'avoir été obligée d'annuler la compétition prévue en salle le 8 janvier, faute de chrono électrique, les manipulateurs étant pris sur le cross départemental.

Fin à 22 h 10

Le Président
Alain BUTTÉ

La Secrétaire Générale
Marie-France GOUSSARD
Avec l'aide de Virginie OLESKOW
Secrétaire Adjointe